

Petites affiches Gazette du Palais Quotidien Juridique Les Affiches Versaillaises

La Loi Odal

Justificatif de parution

Justificatif généré le 10/03/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

10/03/2023 Date de parution : Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/665256

N° d'annonce : 665256

Suivant acte S.S.P. en date à Paris du 17.02.2023, enregistré au SDE Paris St-Lazare, le 09.03.2023, Dossier 2023 00009677, référence 7564P61 2023 A 01623, M. Didier BONGAIN et Mme Fabienne ZAVA son épouse, demeurant ensemble au 188bis boulevard Pereire – 75017 PARIS; M. Didier BONGAIN inscrit au RCS de PARIS sous le n° 398 535 930, ont vendu à la société BILLEBAUDE PARIS, Société par actions simplifiée, au capital de 1.500 euros, ayant son siège social au 39 rue de Châteaudun - 75009 PARIS, immatriculée 948 235 775 RCS PARIS, le fonds de commerce de « Café – Bar – Brasserie – Restaurant» sis et exploité au 7/9 rue Guersant – 75017 PARIS, connu sous l'enseigne «AU VILLAGE DES TERNES».

Ladite cession a eu lieu moyennant le prix principal de 500.000 euros.

Entrée en jouissance : 17 Février 2023.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions au fonds cédé pour la validité et pour la correspondance au Cabinet de Maître Michel ALARY, Avocat à la Cour, 7 rue Jean Mermoz – 75008 PARIS.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeL4oMUZQ

https://digitalisation.actulegales.fr/#aeL4oMUZQ



